



tous ensemble

Finistère

CT Local du 20/10/2016

La 2ème convocation au CTL du 20/10/2016 n'ayant pas été boycottée, pour ne pas s'isoler des informations, La CGT a finalement décidé de siéger. Vos représentants présents étaient Monique GENTRIC, en qualité d'experte et CAPELLE Jean-Luc.

I- Points soumis au vote :

Pour la CGT, Jean-luc CAPELLE a voté, Monique participant en qualité d'experte. Deux points étaient soumis au vote .

1°) PV Réunion précédente du 25 avril 2016 : Approbation à l'unanimité de toutes les OS

2°) Horaires d'ouverture de la Trésorerie de Morlaix Banlieue, transférée au CFP de Morlaix, place du Pouliet : La CGT a voté l'abstention. En effet, dès lors que ce service est dans les locaux du Pouliet, il est logique que les horaires d'ouverture soient alignés sur ceux de tous les autres services et le vote attendu serait favorable mais comme la CGT dénonce la suppression des trésoreries et la désertification des services publics des territoires qui en découle, le vote serait négatif. En conséquence, abstention.

Les autres OS avaient ensuite la même analyse et la même position de vote.

II- Informations :

*** Accueil sur rendez-vous**

Les services concernés par cette expérimentation :

LES SIP DE QUIMPER

SIE QUIMPER EST

SIP/SIE QUIMPERLE

SIP/SIE MORLAIX

TRESORERIES DE ST RENAN ET BREST BANLIEUE

L'accueil sur rendez-vous, pour répondre à des questions complexes uniquement fiscales, sera expérimenté à rythme souple dans des SIP et des SIE à compter de la mi-novembre 2016. Les chefs de service ont déjà été informés dans des groupes de travail.

Un outil Accueil Prise De Rendez-Vous (« APDRV ») en ligne est mis en place dans impot.gouv.fr. Le système expérimenté est le suivant :

1°) L'utilisateur doit d'abord aller dans la F.A.Q. - Foire Aux Questions pour essayer de démêler son problème.

2°) Ensuite, en dernier ressort, il prend rendez-vous par voie dématérialisée avec le service.

Les chefs de service ont déjà posé certaines questions :

- Plages ? → Les mardis et jeudis matins
- Articulation accueil généraliste avec accueil spécialisé ?
- Signalétique ?

Pour notre part, nous avons émis les questions et craintes suivantes :

CGT (Jean-Luc) : Les Pôles CE reçoivent déjà uniquement sur rendez-vous et, par nature, ces seuls services sont destinataires des questions professionnelles complexes. En quoi l'expérience va-t-elle vraiment intéresser les SIE qui nous renvoient les cas compliqués ou, si c'est le cas (ils ont des cadres A et B compétents), est-ce une mission qui échappera aux PCE avec les conséquences devinées ?

Réponse : C'est une question subtile et qui mérite examen attentif mais il n'est question pour l'instant que d'une expérimentation, sans autre arrière pensée.

La CGT Finistère n'est pas dupe, il y a fort à parier que cette expérimentation n'est qu'un doux moyen pour préparer la mise en place définitive de cette idée...idée qui découle encore de la nécessité pour l'administration de supprimer missions et emplois.

* Application MEMO (pour les contrôles fiscaux sur place)

Mise en place en janvier 2017, cette application aura pour finalité de « tracer » le suivi des opérations pendant le déroulement du contrôle au sein d'un service vérificateur (brigade ou Pôle CE). Par exemple dans une hypothèse d'absence accidentelle du vérificateur remplacé par un collègue, ce suivi permettra au chef de service de mieux suivre et de connaître l'avancement des opérations menées et au collègue de prendre la suite. Ce suivi sera également facilité pour la division CF.

Il y a des informations obligatoires et d'autres facultatives.

Les agents vérificateurs ou anciens vérificateurs redoutent la lourdeur du suivi formel pour les vérificateurs alors même que les chefs de service suivent déjà parfaitement les travaux de leurs agents. Progressivement on risque de voir de plus en plus d'informations facultatives devenir obligatoires ...

La CGT partage ces craintes mais Jean-Luc a regretté surtout de ne pouvoir échanger davantage pour l'instant dans le cadre de ce CT, dans la mesure où il n'a pas encore bénéficié du stage de formation, aucun n'ayant encore été animés.

La direction affirmant que l'expérimentation locale par la 1° BDV du Finistère n'a généré aucune critique, **Jean-luc (CGT)** a demandé, les choses étant ce qu'elles sont, si les remontées d'expérience avaient fait l'objet de remarques écrites ou de simples conférences téléphoniques M Eric SALAUN s'est amusé de la question en reconnaissant qu'en vérité l'un des expérimentateurs était de toutes façons acquis à la cause. Si tout va bien ...

* PCR Pôles de Contrôles des Revenus Patrimoniaux :

Mise en place depuis septembre 2016, les agents sont tous installés et on leur laisse le temps de s'adapter leurs nouvelles missions. Un important volume de formations très denses est assuré, à Rennes et à Nantes mais aussi dans le Finistère.

Le problème de ce nouveau service c'est qu'il vient en concurrence des Pôles CE, voire des cellules CSP.

(CGT) Jean-Luc a insisté sur le fait que, contrairement à ce qui a pu être écrit dans le compte-rendu de la direction, des critiques des projets de protocole PCE / PCR par les services consultés en mai 2016 ont été émises.

Mme BOUVET ayant alors demandé ce qui le gênait dans le protocole définitif, Jean-Luc a fait remarquer que les agents des PCE n'en ont pas eu connaissance et qu'il était alors difficile d'en parler dans le cadre du CT.

La direction affirme que ce protocole définitif a été transmis aux chefs de service.

(CGT) Monique a également fait observer que le compte-rendu de la réunion du 08 septembre 2016 entre le PCR et l'enregistrement n'a pas été fait ou communiqué.

NOTA : Epilogue du 21 octobre 2016 de cet étrange « balai » de communication : Les chefs de service ont reçu uniquement un nouveau PROJET de protocole mais qui ne se définit pas comme LE protocole.

De toutes façons, vu le flou de cette communication, il est prévu de remettre à un ordre du jour ultérieur du CTL le PCR.

* **Actualité de la campagne des avis d'imposition 2016 :**

Au 14/10/2016 on observe des baisses de fréquentation du public assez notable, à savoir baisse de 28% pour les SIP et baisse de 21% pour les Trésoreries par rapport à 2015, étant rappelé par ailleurs que 2015 avait été marquée par les problèmes des personnes âgées et des agriculteurs.

L'arrêt momentané de Majic (application CDIF) jusqu'en juillet 2017 conjugué au retard des SPF (Services Publicité Foncière) allait générer un contentieux massif de TF d'attribution des immeubles vendus mais le problème de Majic vient d'être réglé tout récemment .

Or sujet de l'actualité de cette campagne, **Jean-Luc (CGT)** a profité de cette évocation de Majic pour insister sur un problème toujours pas réglé des contentieux relatifs aux établissements industriels. Les SIE et PCE n'étant pas considérés comme des « équipes » par cette application, aucun contentieux ne peut être attribué aux services de fiscalité des entreprises (SIE, Pôle CE ou Brigades de vérifications) pourtant seules compétentes en la matière. Il en découle une grosse lourdeur de suivi des affaires et surtout un risque d'oublis.

Réponse : Remarque pertinente, déjà remontée, mais apparemment non encore solutionnée. Donc quand ça veut pas, ça veut pas et wait and sea, comme dirait ma mer.

* **Services Appuis au Réseau - « SAR » (pour le réseau comptable):**

Il ne s'agit que d'un service prestataire de soutien à distance du réseau comptable pouvant intervenir à la demande d'un chef de poste pour diverses missions. Le SAR a été constitué au 01 octobre 2016.

Les missions ont été hiérarchisées selon leurs degrés de priorité.

Le SAR aidera plutôt les petites trésoreries et il inclura de plus en plus de tâches.

Gros « bémol » : La responsabilité du comptable local restera totale ce qui suscite des interrogations auxquelles la direction répond qu'on n'en est qu'au stade expérimental et que le SAR ne sert qu'à des missions ponctuelles d'aides en cas d'urgence.

Là encore, la CGT a rappelé que ce service démontre définitivement que les tâches de gestion publique peuvent désormais être industrialisées et éloignées physiquement des collectivités locales. Ensuite, cette mise en place d'un SAR n'est rien d'autre qu'un renfort à distance..autrement dit la remise en cause des équipes de renfort devenues trop coûteuses pour la direction. Pour finir, ce service proposé sur la base du volontariat...ne le restera pas longtemps...la CGT a rappelé que les postes en difficulté et en manque de personnel seront contraint d'utiliser ce service sous peine de n'avoir droit de se plaindre...

* **Réorganisation du réseau:**

Des précisions sont à venir avant de présenter un calendrier plus précis.

Plogastel : 3 B et 2 C sont transférés, l'un à Quimper Ouest les autres à Pont L'Abbé

L'enregistrement de Morlaix et de Brest Iroise sont rattachés au Service Publicité Foncière de Brest et Quimper Ouest à Quimper I

La fusion des SPF de Brest et de Morlaix est envisagée mais pas avant 2018.

* **DUERP 2016 et PAP 2017:**

42 services sur 91 ont organisé une réunion, même pas la moitié et quelle est l'utilité du DUERP en considérant le défaut de participation des agents à ces groupes de travail ?

* **Divers:**

- Fusion des R.A.N. ? Contrairement à la rumeur, pas de nouvelles officielles à la DDFIP mais les informations officieuses nationales seront commentées dès qu'elles seront devenues officielles.

- Primes d'accueil : Primes de caisses et primes d'accueil ont versées mais des agents ont contacté la DDFIP dans des situations particulières ; la DG a été consultée. Cela étant, rappel de certaines règles :

Les primes d'accueil et de caisse sont exclusives l'une de l'autre.

La prime de caisse versée à 39 agents a été de 130 euros en moyenne avec un maximum de 420 euros (services > 5 agents)

Les primes d'accueil sont réservées aux services d'accueil généralistes ; versées à 36 agents, la prime maximum a été de 420 euros.

→ Equipes dédiées dont 6 trésoreries

→ Equipes de remplaçants

→ Equipes tournantes

• Une clôture et un portail à Ty Nay, Quimper sont envisagés en raison de certain voisinage.

• Il y a eu deux piratages informatiques / données d'utilisateurs relatives aux remboursements de crédits d'impôt sur les sociétés. C'est extrêmement grave et il y aura audits sur les causes ; dans l'immédiat plainte a été déposée ce qui, du fait de la procédure, interdit à la Directrice de communiquer sur le sujet davantage.

• Contrôles fiscaux : Stéphane DOUET de Solidaires ayant interpellé la Direction sur la situation du contrôle fiscal, Mme Brigant lui a fait remarquer qu'il s'exprimait comme la CGT.. !

Nous avons été d'autant plus interloqués par cette indécence que le débat a toujours été courtois, avec des interventions respectueuses de ton et toujours ciblées de notre part toute la journée.

Jean-Luc, assis à côté de Stéphane Douet, a préféré opter pour un sketch humoristique en saisissant affectueusement Stéphane par le cou et en disant que la remarque était une bonne surprise dans la mesure où il aimait bien son camarade mais qu'en même temps il était surpris de ne pas reconnaître le ton de sa voix habituelle, même si, comme chacun sait, personne n'a une idée vraiment précise de son propre ton vocal. Mme Brigant a essayé de se rattraper en disant que le ton de Stéphane lui rappelait celui d'une de ses tantes adhérente à la CGT ... Vous m'en direz tante !

La question sur le contrôle fiscal finalement importe peu car on croit rêver. C'est une déclinaison: la CGT fait l'objet de critiques des ministres bien médiatisées et notre propre encadrement, sans plus de gêne que cela, reproduit ce message « tendance » et « politiquement correct » sans retenue à l'encontre de notre syndicat. Une belle société qui s'annonce là, surtout après 2017 !

Vos représentants **CGT 29 FINANCES PUBLIQUES** :

Monique GENTRIC

Jean Luc CAPELLE